80 Liv.

+

Rapport.

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Mr Augier Lieutenant de Mr Le pr. Chirurgien du Roy à Carcassonne à Envoyé à l'academie un Mémoire Sur les accouchemens laborieux. Ce Mémoire est divisé en 5 articles, dont le pr. a pour Titre Methode pour accoucher la femme lorsque l'Enfant présente un, ou les deux bras hors les orifices.

Dans cet Article, Mr. Augier combat avec raison le precepte que Mauriceau a donné de repousser dans la Matrice les bras de l'Enfant lors qu'ils sont sortis les premiers: En Effet il n'y a pas de bons praticiens qui n'abandonent aujourd'huy les bras de l'Enfant, dans le Vagin pour en passant acoté aller chercher les pieds afin de terminer l'accouchement suivant les regles de l'art, Mais Mr. Augier Croit avoir inventé cette Methode, en quoi il se trompe beaucoup, quoi qu'il puisse peut etre participer a l'honneur de cette découverte si utile au genre humain.

Pour appuyer son Sentiment, Mr. Augier détaille plusieurs faits de pratique, Mais outre que ces faits ne tendent qu'à appuyer une methode aujourd'huy très connue, la plus part de ces mêmes faits sont peu Consequens.

Le Second article du Mémoire de Mr. Augier a pour titre. Maniere de tirer l'Enfant dont la tête restée long tems arestée ou enclavée entre les os du bassin sans le Secours du Crochet ny du forceps.

ARC 24 d 4

~~Pour parvenir a son but~~ ~~La Methode dont~~ M.r Augier se sert ~~ledit l'auteur, ce qui peut bien être, de préferer au crochet et au forceps doit servir~~ d'un morceau de bois qui a la figure d'un Manche de Canif et a peu près la même longueur, pointu par une de ses extrémités et arrondi ou applati par l'autre.

M.r Augier dit 1.° que d'une Main il pince le Cuir chevelu et qu'avec l'autre qui tient la cheville de bois il le perce. 2.° qu'il le déchire avec ses doigts afin d'en dilater l'ouverture. 3.° qu'avec la même cheville, il ouvre les os du Crasne a l'Endroit de la suture Coronalle 4.° qu'il sépare et emporte le Coronal, 5.° qu'avec sa Cheville il perce la dure mere et qu'avec ses doigts il en dilate le trou pour que la substance du Cerveau puisse Couler plus aisément et en moins de tems &.a

Voila en substance la Manœuvre du M.r Augier pour le Cas dont il s'agit, Manœuvre qu'il préfere a l'usage du Crochet et du forceps p.r le même Cas. A la vérité on peut lui accorder que sa cheville peut n'etre pas aussi dangereuse pour la Mere que le Crochet, encore faudrait il supposer la cheville et le Crochet en des mains differentes a tous Egards, Mais l'un et l'autre de ces moyens sont egalement meurtriers pour l'Enfant en vie, n'importe dans quelle mains ces instrumens se trouvant alors. Il est vray que M.r Augier prend la précaution d'ondoyer l'Enfant comme le font sans doute ceux qui en pareil cas se servent du Crochet, Mais d'en conclure comme le fait notre Auteur que sa Cheville doit etre préférée ~~au~~

au forceps, C'est cequ'aucun bon praticien ne luy — accordera certainement pas, non plus que de se déter=miner volontairement à tuer l'Enfant pour secourir la Mere, Car outre que cette cruauté revolte l'humanité la décision de la Sorbonne est formelle contre ce mau=vais precepte, Mr. Augier peut s'en convainere dans l'ouvrage de Déventer qu'il Cite, en supposant cependt. que ce soit la traduction en françois par Mr. Brusier.

D'ailleurs notre auteur nous prouve incontestablemt. qu'il n'est pas suffisament instruit de la valeur reelle d'un forceps bien fait et bien manié, Car s'il l'estoit loin de donner la préference a son moyen il n'auroit pas balancé de le taire tant pour son honeur que pour celuy de la Chirurgie, et d'adopter en sa place le forceps

Si Mr. Augier eut en Effet pris ce parti pour le Cas — qu'il décrit et dans lequel il dit s'estre servi de son — moyen sans avoir des signes certains de la Mort de l'Enfant, il n'auroit pas a se reprocher sa témerité!

Le 3me. Article du Memoire de Mr. Augier est sur les grandes pertes de sang des femmes enceintes, de leurs Causes et des remedes qui conviennent, qui n'est ajoute t'il que l'accouchement prompt.

Mr. Augier ne dit rien dans cet article qui ne soit Ecrit dans les auteurs, si l'on en excepte le fait qu'il — détaille, lequel ne s'est repété et ne se repete malheureusemt. que trop souvent, mais on voit par ce même article que Mr. Augier n'a pas lu l'Excélent Mémoire de Mr. Puzos sur les pertes de sang des femmes, sans quoi il — se fut dispensé de nous envoyer le peu qu'il scait sur ces Cas.

Le 4.me Art. du Mémoire de Mr. Augier est sur la Tête séparée du Trone et restée dans la Matrice.

On lit dans cet article que Mr. Augier à Vû quatre de ces Cas que dans trois il a réussi avec la Main seule et que dans le 4.me où il n'a pû réussir, la nature a fait ce que l'artiste n'avoit pû faire. Nous ne voyons rien de Merveilleux dans tout cela, Car il n'y a pas de praticien un peu employé qui n'aye des Exemples semblables, Mais qu'en conclure pr. Mr. Augier, si ce n'est qu'il n'a sans doute par vu de ces Cas là, où la Nature a succombé faute de secours, ou de secours employés fructueusement, ce qui ne milite pas contre les bons moyens que quelques auteurs ont donné pour ces mêmes Cas

Enfin dans le 5.me et dr. Article qui a pour titre de la façon de délivrer une femme après son accouchement Mr. Augier préfere la Methode de Deventer a toute autre et pour appuyer son addoption de cette Methode, il donne deux observations, dont on trouve un très grand nombre de pareilles dans les Auteurs.

Il resulte de tout ce que nous venons de dire sur le Mémoire de Mr. Augier que ce qu'il y a de bon est non seulement en petite quantité mais très connu de tous les bons accoucheurs et que dans ce qu'il y a de propre a l'auteur il y a des choses très repréhensibles et d'autres si futiles qu'elles ne meritent pas l'attention de l'academie.

A Paris le 26. Janvier 1758. Levret

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE